

APPEL A CANDIDATURES

Contrats doctoraux et bourses régionales de thèse
Secteur Sciences Humaines et Sociales (SHS)

Année universitaire 2014/2015

Vous souhaitez poursuivre votre cursus universitaire vers un doctorat ? Pour effectuer votre thèse, vous pouvez bénéficier d'un financement institutionnel : soit d'un contrat doctoral, financé par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, soit d'une bourse subventionnée par le Conseil Régional du Limousin.

Veuillez lire attentivement les indications ci-après, vous donnant les conditions d'éligibilité ainsi que la procédure à suivre pour candidater.

Conditions d'éligibilité à un contrat doctoral étatique et à une bourse régionale :

Le candidat doit répondre aux conditions générales de l'inscription en thèse définies par l'arrêté du 7 août 2006 à savoir :

- être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale, inscrire en doctorat des étudiants ayant effectué à l'étranger des études d'un niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis telle que prévue par le code de l'éducation.

- être admis en 1^{ère} année de thèse, au titre de l'année 2014-2015, par un directeur de recherche de l'Université de Limoges.

Conditions supplémentaires particulières pour postuler à une bourse régionale :

- ne pas avoir une activité salariée. Si le candidat obtient une bourse régionale, il complètera une attestation sur l'honneur dans laquelle il s'engage à ne bénéficier d'aucune aide financière ou rémunération.
- être âgé(e) de 27 ans maximum (des dérogations sont possibles).

N.B :

Le contrat doctoral confère le statut de contractuel de droit public de l'établissement qui recrute (cf. décret du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche).

Attention :

Les candidats devront avoir soutenu leur mémoire de Master 2 au plus tard le 5 juillet 2014, sans quoi leur candidature sera irrecevable.

Dossier de candidature à fournir uniquement en VERSION NUMERISEE :

- fiche de candidature dûment complétée (formulaire joint)
- Curriculum Vitae,
- lettre de motivation du candidat précisant notamment le projet professionnel,
- copie des relevés de notes de Master 2 **et** de l'attestation de réussite (à fournir ultérieurement si la soutenance intervient entre la date limite de dépôt des candidatures et le 5 juillet),
- projet de thèse (entre 3 et 4 pages),
- un résumé vulgarisé du projet de thèse d'1 page maximum **en français**,
- avis **motivé** du directeur de thèse pour l'attribution d'un financement,
- copie de la carte nationale d'identité ou passeport.

Le dossier de candidature peut être rédigé en anglais pour les candidats non francophones, cependant le résumé vulgarisé du projet de thèse d'une page **devra impérativement être rédigé en français**,

Procédure et calendrier de dépôt et de sélection des candidatures :

- 1- Les étudiants souhaitant faire acte de candidature pour un contrat doctoral étatique et/ou une bourse régionale sont tenus de transmettre leur dossier complet pour **le mercredi 11 juin 2014 au plus tard en version numérisée** à l'adresse suivante recrutement-edts@unilim.fr. **Toute candidature reçue après cette date ne sera pas recevable.**
- 2- **Les candidatures seront examinées et présélectionnées par les équipes de recherche entre le 16 et le 19 juin 2014.**
- 3- **Les candidats présélectionnés par les équipes de recherche seront auditionnés les 7 et 8 juillet 2014 par un jury.** Une convocation pour cette audition leur sera envoyée par courrier fin juin. Cet entretien devra être préparé avec le directeur de thèse. Chaque candidat disposera de 10 minutes maximum pour présenter son cursus, commenter son sujet de thèse en indiquant de façon claire le cadre théorique, les hypothèses de recherche, la méthodologie et la planification envisagée, et préciser son projet professionnel. Au terme de cet exposé, la commission s'entretiendra quelques minutes avec le candidat afin de vérifier notamment les points suivants :

- la manière dont le candidat s'est approprié le sujet de thèse,
- la démonstration de ses connaissances dans le domaine concerné,
- ses aptitudes à mener à bien sa thèse dans le délai imparti,
- pour les candidats postulant à un contrat doctoral, le jury évaluera également les compétences pédagogiques dans l'optique d'une mission complémentaire d'enseignement.

Les candidats pourront s'exprimer en français ou en anglais et utiliser un power point s'ils le souhaitent (un ordinateur et un vidéo projecteur seront mis à disposition).

Les candidats démontrant l'impossibilité de leur présence (éloignement géographique manifeste) devront prévenir Claire Buisson dès réception de leur convocation afin d'envisager une visioconférence.

- 4- A l'issue des auditions, la commission établira un classement des candidats retenus (liste principale + liste complémentaire en cas de désistements).

Contact pour tout renseignement :

Claire BUISSON
Université de Limoges – Pôle Recherche - Collège Doctoral
33 rue François Mitterrand - BP 23204 - 87032 Limoges
☎ 05 87 50 68 92 claire.buisson@unilim.fr